

# Une classe pour enfants sourds créée en deux mois

**GÉNISSAC** En un temps record, une nouvelle classe a fleuri dans la cour de récréation de l'école : « la cabane » accueille déjà quatre enfants atteints de surdité

Jean-Charles Galiacy  
jc.galiacy@sudouest.fr

« La cabane », son petit surnom, trône désormais dans la cour de récréation. C'est une grue géante qui a déposé en août dernier la structure de 55 mètres carrés, équipée pour recevoir une douzaine de jeunes enfants sourds.

L'unité spécialisée de l'école primaire de Génissac accueille depuis la rentrée quatre élèves. Une cinquième doit l'investir d'ici peu. Au début de l'été dernier, pourtant, bien malin qui aurait pu miser un kopeck sur son arrivée dans la petite commune du Libournais.

## Un simple message en juin

À la mairie, le premier adjoint au maire, Jérôme Lassalle, se souvient, ce n'était pas il y a si longtemps. « On a reçu en juin un message d'une maman nous remerciant d'accueillir sa fille sourde à la rentrée dans la classe qui devait se monter, raconte-t-il. L'Éducation nationale avait validé sa création parce que notre école accueillait déjà une enfant sourde. Le problème, c'est que nous n'étions pas du tout au courant ! Il a fallu se retrousser les manches... » On leur a dit qu'il était impossible de monter un tel projet en deux mois. Cela leur a donné encore un peu plus l'envie de le mener à bien.

## De Blaye à Périgueux

Depuis septembre, quatre jeunes sourds ont donc intégré « l'Unité d'enseignement externalisée ». Ils viennent de Blaye, Castillon ou Port-Sainte-Foy. La prochaine enfant viendra de Périgueux. Le matin, ils ont classe avec leurs camarades « valides » et se retrouvent ensemble l'après-midi.

L'objectif est de les intégrer à la



Jérôme Lassalle, premier adjoint à la mairie de Génissac, dans la nouvelle unité d'enseignement pour jeunes enfants sourds. PHOTOS JEAN-CHARLES GALIACY

communauté éducative. Depuis quelques années, le concept d'école inclusive encourage ainsi la scolarisation d'élèves ayant un handicap dans « des écoles ordinaires. »

« On vient de prouver que le vivre-ensemble pouvait être un argument pour développer quelque chose de concret »

## En un temps record

Juillet et août n'ont pas été de doux repos à la mairie de Génissac pour boucler le dossier. « Personne n'y croyait, reprend Jérôme Lassalle. Il a fallu jongler sur les volets matériel, administratif et budgétaire. Au final, on a tout réglé : le module, 99 % du budget et on a signé la convention avec l'Éducation nationale en moins de deux mois en

pleines grandes vacances. Incroyable, non ? » La location du bâtiment, le salaire de l'équipe pédagogique dédiée et le transport des enfants sont financés par l'Institut national de jeunes sourds (INJS) de Bordeaux durant deux ans, soit un budget global tournant autour de 400 000 euros.

La commune a pris en charge l'installation du module et de nombreux aménagements réalisés cet été au sein de l'école. De nombreuses aides, provenant notamment d'autres communes, doivent réduire considérablement ces investissements.

## Les enfants ont le sourire

À Génissac, qui compte autour de 2 000 habitants et 201 enfants scolarisés dans une dizaine de classes (9 classes « ordinaires » + l'Unité d'enseignement externalisée), la « cabane » fait désormais complètement partie du paysage.

« Nous, on voit la réussite de l'inclusion, indique le directeur de l'école Thibaut Marsan. On observe les enfants dans la cour, ils jouent tous ensemble, sourds ou pas. Et ils ont le sourire. »

Mêmes satisfecit et fierté du côté des élus alors que seule une douzaine de classes de ce type existent en France. Qu'est-ce que cette unité a apporté à leur commune ? « Tout et rien, répond Jérôme Lassalle. Cela nous coûte un peu d'argent et avant, on faisait mieux sans. Mais cela fait connaître Génissac comme une commune dynamique. Nous nous sommes battus pour une cause noble. Et puis, le bénéfice, on l'observe autant sur les enfants que sur les parents. Il y a une évolution sur l'acceptation de la différence. On vient de prouver que le vivre-ensemble pouvait être un argument pour développer quelque chose de concret. »



« La cabane » a été déposée avec une grue géante au mois d'août dans la cour de l'école



Dans la cabane, un panneau pour les jeunes élèves. Le début du langage des signes